

INFORMATIONS PRATIQUES

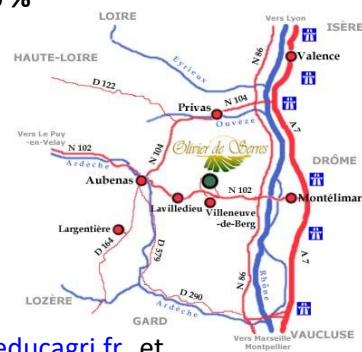
- Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate-forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation. *Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA*
- *Evaluation* : dossier à compléter tout le long de la formation, avec un entretien d'explicitation en fin de formation – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un élevage
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- **Coût de la formation** : 14 € à l'heure (**à partir de septembre 2025 : 15 €**) (VIVEA) / 11 € à l'heure (**à partir de septembre 2025 : 12 €**) (Compte Personnel de Formation sous certaines conditions – Autofinancement – France Travail – Autres OPCO)
- Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, France Travail, OCAPIAT, Compte Personnel de Formation...)
- Taux de satisfaction – présentiel (données 2024) : **77,1 %**
- **Taux de réussite** (données 2024) : **100 %**

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Le Pradel
1062, chemin Olivier de Serres
07170 MIRABEL
Tél : 04-75-36-71-80
Fax : 04-75-36-76-02

Référent formation : andre.thomas-billot@educagri.fr et
aubenas.cfppa@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet :
<https://epl.aubenas.educagri.fr/>

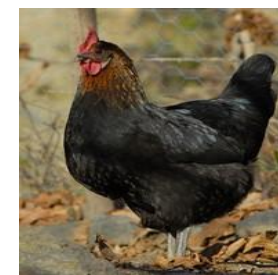


CFPPA Olivier de Serres

Evaluer l'intérêt d'un atelier de poules pondeuses en complément - Eligible au CPF

Durée : 45 h à distance

Ou possibilité de regroupement de 70h au CFPPA
(voir plaquette concernée)



Mise à jour le 06/03/2025

Ne pas jeter sur la voie publique

CONTENU DE LA FORMATION

1 Présentation du parcours pondeuses et rendu final	La durée de 8 heures comprend le travail personnel pour l'étude de son projet	8h
2 Première approche	- Situer la production de pondeuse en complément - Les références, les principes généraux	2h
3 Bâtiments et parcours	- L'implantation des bâtiments et les barrières sanitaires : - La conception des bâtiments : - Les parcours	4h
4 Les réglementations	- La réglementation du marquage des œufs pour la mise en marché - La réglementation œufs et conditions d'élevage - La réglementation salmonelle - Le registre d'élevage	4h
5 Les souches de pondeuses	- Les races de ponte - Les souches de ponte - Les critères de choix	2h
6 J'élève les poulettes?	- Les conditions ou normes pour le démarrage des poulettes - Les critères de choix	2h
7 La ponte et son suivi	- La conduite de la ponte - Le suivi de la ponte - Le choix d'un suivi	4h
8 L'alimentation des pondeuses et poulettes	- Les composants des aliments - Aliment du commerce ou fabrication à la ferme ? - Les principes de base du rationnement des poulettes et pondeuses - Le plan d'alimentation des poulettes - Le plan d'alimentation des poules pondeuses en ponte	4h
9 Le suivi sanitaire des pondeuses	- Introduction sur le suivi sanitaire - Complément sur le suivi sanitaire - Quel plan de prophylaxie médical prévoir ? - Quel plan de prophylaxie sanitaire prévoir ?	3h
10 La biosécurité en volailles	- L'influenza aviaire et sa propagation - La conception et la gestion d'un plan de biosécurité - La mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène	7h
11 Résultats et marge brute	Les résultats de production et la marge brute	2h
12 Visite d'élevage	Etude de cas concret, rencontre terrain	3h